

X=1585.725

NOTA :

- L'immeuble n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
- La superficie du lot est exprimée dans la possession définie par les clôtures et murs existants dont la propriété présumée n'est symbolisée qu'à titre indicatif.
- Une superficie est réelle lorsqu'elle est calculée à partir de limites définies contradictoirement
- Une superficie est apparente lorsqu'elle est calculée à partir de limites non définies contradictoirement
- Une contenance cadastrale est obtenue à partir du tracé parcellaire figuré au plan cadastral
- Aucune servitude n'a été portée à notre connaissance.
- Information sur les réseaux souterrains: compte tenu de leur caractère non apparent, l'indication d'éventuels réseaux souterrains et leur positionnement ne sont qu'indicatifs. Il est recommandé par conséquent de missionner une entreprise spécialisée en détection de réseaux afin de connaître la présence éventuelle de tels réseaux, et d'en déterminer la position exacte.
- Servitude par destination du bon père de famille:
- * l'accès existant depuis le Boulevard Hohensachsen est conservé pour le seul lot A, et est abandonné par le lot B.

GEOMETRE-EXPERT
CONSILIER VALD'OSER GARANTIR

FOND DE PLAN DRESSE
LE 01 FEVRIER 2024
PAR LE CABINET FORTEAU - FAISANT

NIVELLEMENT RATTACHE AU N.G.F. (IGN 69)
(précision GPS +/- 0.10m)
COORDONNEES RATTACHEES AU RGF93/CC-48

DEPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR

Commune d'ANET

Lieudit : "Jonquières"

12, Boulevard Hohensachsen

Immeuble appartenant à Mme Claire BASQUIN

Cadastré Section A n°762 pour 7a56ca.
(Avant division)

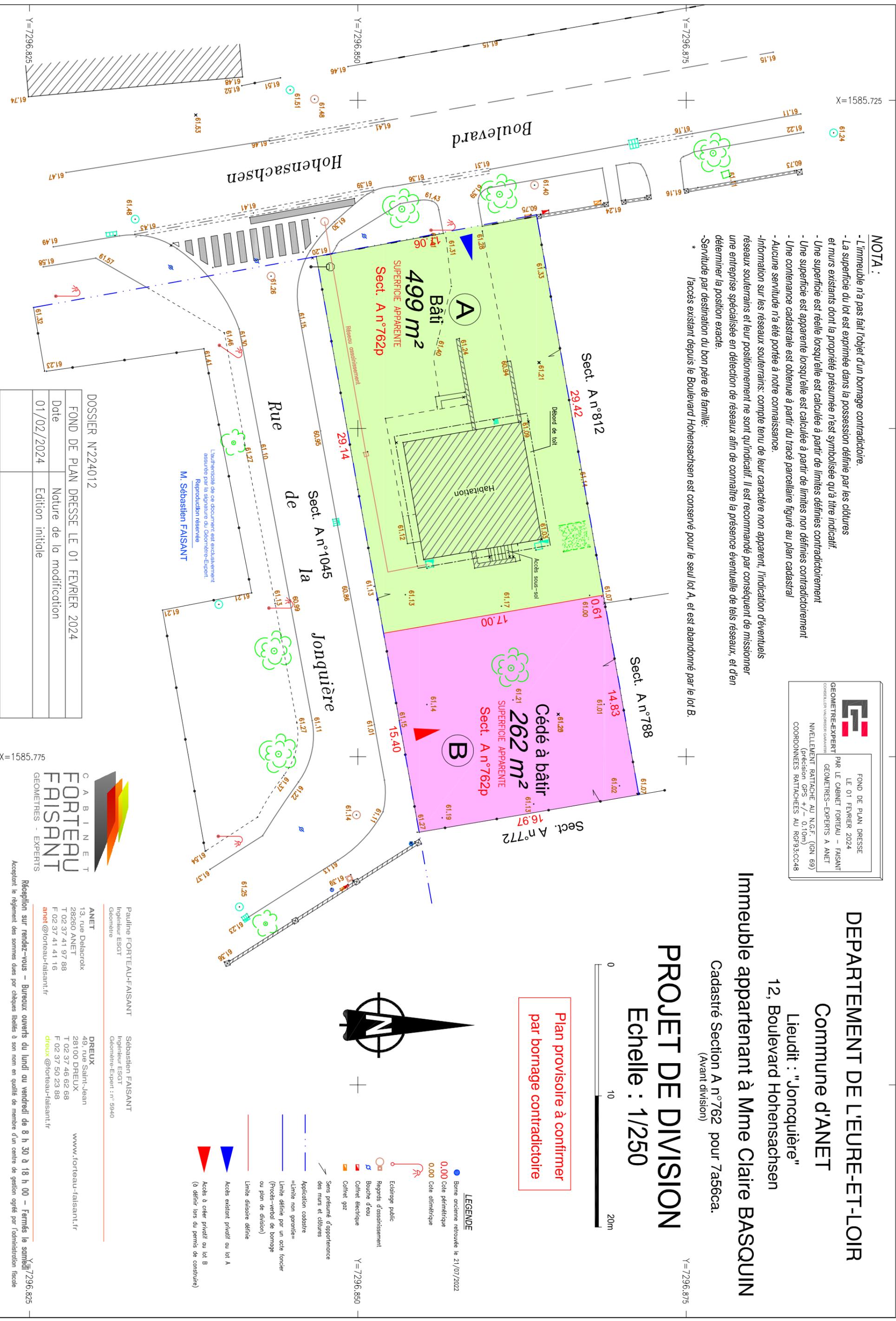
Y=7296,875

PROJET DE DIVISION

Echelle : 1/250

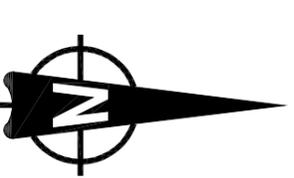


**Plan provisoire à confirmer
par bornage contradictoire**



LEGENDE

- Borne oncière retrouvée le 21/07/2022
- 0.00 Cote périmétrique
- 0.00 Cote altimétrique
- ↻ Eclairage public
- Regards d'assainissement
- ⊕ Bouche d'eau
- ⚡ Coffret électrique
- ⚡ Coffret gaz
- Sans présumé d'appartenance des murs et clôtures
- Application cadastre
- =Limite non garantie=
- Limite définie par un acte foncier (Procès-verbal de bornage ou plan de division)
- Limite provisoire définie
- ▲ Accès existant privatif au lot A
- ▲ Accès à créer privatif au lot B (à définir lors du permis de construire)



Y=7296,850

DOSSIER N°224012

FOND DE PLAN DRESSE LE 01 FEVRIER 2024

Date Nature de la modification

01/02/2024 Edition initiale

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature du Géomètre-Expert.
Reproduction réservée
M. Sébastien FAISANT



FORTEAU FAISANT
GEOMETRES - EXPERTS

Pauline FORTEAU-FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre

Sébastien FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre-Expert : n° 5940

ANET

13, rue Delacroix
28260 ANET
T 02 37 41 97 88
F 02 37 41 41 16
anet@forteau-faisant.fr

DREUX

49, rue Saint-Jean
28100 DREUX
T 02 37 46 62 68
F 02 37 50 23 88
dreux@forteau-faisant.fr

www.forteau-faisant.fr

Réception sur rendez-vous – Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 – Fermés le samedi

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale

Y=7296,825